

La gestion de la fréquentation des espaces protégés du littoral breton

Erwan BRETON & Catherine YONI

Depuis la fin du XIX^e siècle, une population toujours plus nombreuse se masse sur le littoral breton. Sur des espaces protégés, plusieurs contraintes lui ont été imposées. Comment sont-elles acceptées ? Sont-elles suffisantes ? Des enquêtes menées au cours des étés 1992 à 1997 sur des sites à morphologies variées (dunes, pointes rocheuses, cordons de galets) ont permis de chiffrer l'importance de la fréquentation actuelle, et parfois de mettre en évidence certaines insuffisances des aménagements.

La fréquentation des côtes n'est pas un phénomène nouveau. En Bretagne, l'émergence du tourisme littoral remonte à la fin du XIX^{ème} siècle. On voit alors s'édifier de grandes stations balnéaires destinées à un public aisé : Saint-Malo, Dinard, Sables-d'Or-les-Pins, Pléneuf-Val-André, Perros-Guirec, Morgat, Bénodet, Penhièvre - Quiberon, Carnac, La Baule... Beaucoup d'entre-elles, célébrées par les peintres ou les écrivains, sont créées de toutes pièces. Desservies par le rail (les trains de plaisir), elles concentrent l'essentiel des visiteurs.

Par la suite, le phénomène touche peu à peu les autres classes sociales, mais la véritable "fréquentation de masse" du littoral sera lancée par le droit aux congés payés annuels, décrété en 1936. Passant successivement à trois semaines en 1956, quatre semaines en 1969 puis cinq en 1982, les vacances doivent obligatoirement être prises durant l'été, leur fractionnement n'étant prévu qu'à partir de 1982. Avant la deuxième guerre mondiale, les couches populaires partent encore peu "à la mer". Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1950 que le phénomène débute véritablement et s'amplifie progressivement. L'accroissement du pou-

voir d'achat, l'amélioration du réseau routier et la démocratisation de l'automobile favorisent alors la généralisation des grands départs depuis les villes en direction du littoral (en 1955, la France compte un million de véhicules en circulation ; en 1995, on en recense 55 fois plus). En quelques décennies, on est passé d'une fréquentation polarisée autour de quelques stations à une diffusion du tourisme estival sur l'ensemble du linéaire côtier.

Cependant, cette fréquentation massive va engendrer un cortège de problèmes. La pression anthropique accrue sur certains sites littoraux (camping libre, circulation incontrôlée des véhicules, dépôts d'ordures...) provoque une dégradation des paysages et aggrave les phénomènes naturels d'érosion.

1970, un tournant décisif

Au cours des années 1970, s'amorce un tournant décisif dans la manière de percevoir les espaces naturels du littoral. Une série de réflexions est menée autour de la protection des bords de mer (Arrêt



C. Yont

Le parking de Sainte-Barbe à Plouharnel à 14h30 le 8 août 1997.

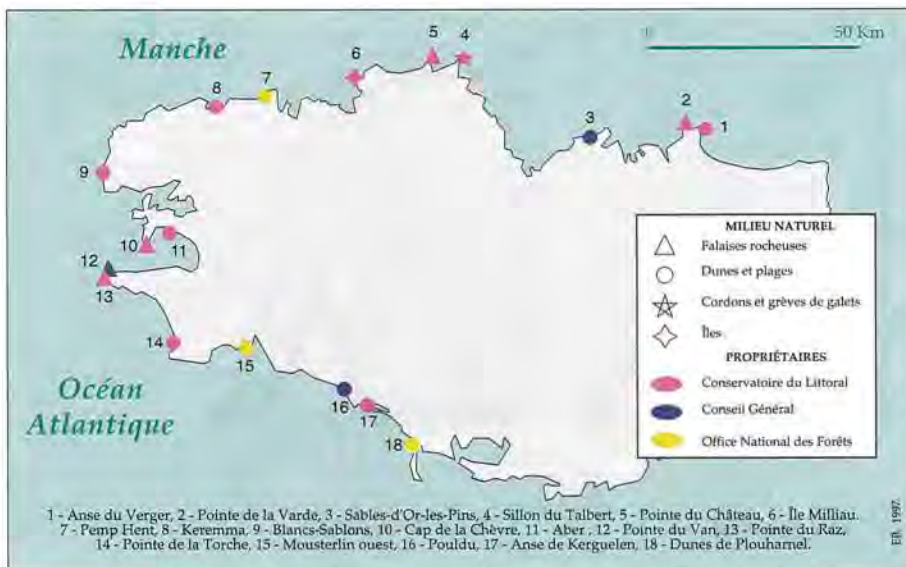
Schwetsoff et Rapport Piquart de 1973, Directive d'Ornano de 1979, Loi "Littoral" de 1986...). La création du Conservatoire de l'Espace Littoral (CEL) en 1975, puis l'institution de la taxe départementale d'espaces verts (devenue taxe départementale d'espaces sensibles en 1985) qui permet l'acquisition de terrains par les conseils généraux en vue de les aménager et de les protéger, vont freiner la fréquentation et l'utilisation anarchique des espaces côtiers. Aux nombreux sites acquis par le CEL, ou les départements, il faut aussi ajouter le domaine littoral géré par l'Office National des Forêts (forêts domaniales de Santec ou de Moustierlin dans le Finistère, de Quiberon dans le Morbihan...) ou des associations comme la SEPNEB. En plus de la lutte contre l'érosion, les gestionnaires se préoccupent des méfaits liés à la fréquentation et tentent d'organiser celle-ci en réduisant l'accès aux sites : aménagement d'aires de stationnement et de chemins, contrôle du camping, défense absolue ou partielle de pénétrer dans les zones les plus dégradées afin de favoriser leur "cicatrisation".

Une vingtaine d'années après la mise en place de ces premiers plans de gestion, il est intéressant de mieux cerner le type et l'importance numérique de la fréquentation actuelle des espaces protégés du littoral. Après plusieurs décennies de liberté totale sur les bords de mer, comment les pro-

meneurs, de plus en plus nombreux, acceptent-ils les contraintes qui leur sont imposées ? Que viennent-ils faire sur les sites protégés ? Pour le savoir, il a fallu essayer d'évaluer la fréquentation en haute et basse saison touristique sur un certain nombre de sites à morphologies variées (dunes, pointes rocheuses, cordons de galets). La pression anthropique sur les espaces protégés a pu être chiffrée avec précision par enquêtes sur quelques sites bretons. Les résultats permettent de juger du bien-fondé et des limites des politiques de gestion actuelles, ainsi que de proposer de nouveaux éléments de réflexion susceptibles d'orienter de façon pragmatique les futures interventions.

Les enquêtes

De 1992 à 1997, des enquêtes de fréquentation ont été menées sur plusieurs sites littoraux bretons, à la fois entre les mois d'octobre et de mai, en dehors des périodes correspondant aux vacances scolaires (basse saison), et pendant les vacances estivales, entre le 14 juillet et le 15 août, c'est-à-dire au moment de l'afflux massif des touristes sur le bord de mer (haute saison). Juin et septembre, véritables mois de transition entre ces deux périodes, ont été exclus des observations. Cette façon d'opérer permet de



Localisation des sites étudiés.

distinguer une fréquentation ordinaire de basse saison, et une fréquentation estivale mêlant à la fois les populations riveraines ou peu éloignées des sites étudiés et les populations étrangères à la localité dans laquelle elles séjournent durant les congés. Pour appréhender correctement la fréquentation durant la basse saison, des enquêtes ont été réalisées pendant les week-ends sur certains des sites étudiés (week-ends prolongés et grands départs exclus).

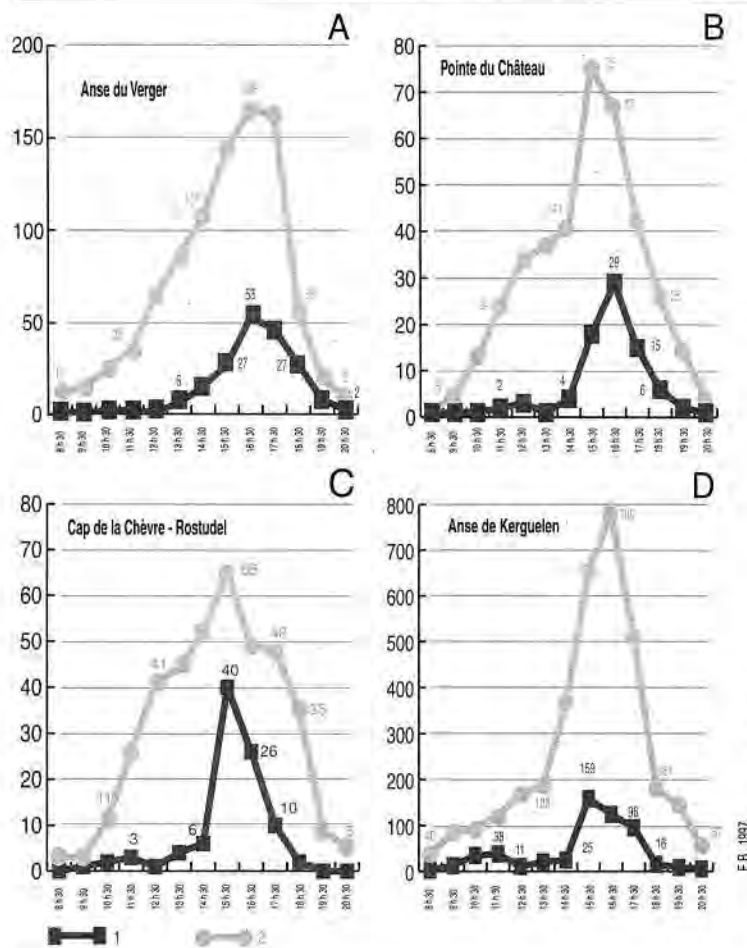
La méthode utilisée repose sur un comptage visuel simultané des personnes et des véhicules se rendant sur les sites étudiés. Pour certains des sites, un relevé des plaques d'immatriculation a permis d'établir l'origine géographique des véhicules. Des estimations de flux ont également été réalisées : après avoir identifié les principaux axes de circulation, on a effectué des comptages par tranches de 10 minutes à différents moments de la journée. Sur certains sites, des dénombrements ont été effectués à intervalles réguliers, ou en continu, afin de déterminer les pics de fréquentation. Lors du championnat du monde de planche à voile qui s'est déroulé du 8 au 16 octobre 1994 à la pointe de la Torche, une enquête de quantification a été réalisée afin de voir l'impact d'une manifestation extraordinaire de basse saison sur la fréquentation du site.

Le principal problème réside dans le calcul des personnes venant à pied ou à vélo

(piétons empruntant les sentiers de randonnée, par exemple). Il est parfois difficile de les dénombrer avec précision, notamment s'il est impossible d'avoir une réelle vue d'ensemble de la zone d'étude, lorsque la végétation est impénétrable par le regard ou que la topographie est accidentée.

Une inégale répartition des touristes dans l'espace et dans le temps

Les comptages opérés au niveau des aires de stationnement donnent une vision d'ensemble des fluctuations journalières des flots de visiteurs pour chaque site. L'élaboration de graphiques figurant le nombre de personnes présentes heure par heure permet de situer à la fois l'heure de fréquentation de pointe (entre 15 h 30 et 17 h en haute saison) et les périodes d'arrivées importantes (généralement entre 14 h 30 et 15 h 30) ou de départs massifs (après 16 h 30). Globalement, on constate que les sites étudiés ne sont jamais totalement "vides" dans la journée. Si l'on prolongeait les opérations de comptages de 20 h 30 à 8 h 30, on s'apercevrait qu'il existe également une fréquentation nocturne résiduelle. Été comme hiver, il semble que les plages (A et D) attirent plus les promeneurs que les pointes rocheuses (B et C).



Fréquence des arrivées sur quelques sites littoraux.
1 - Hiver.
2 - Eté

Toutefois, ce constat doit être nuancé : la diminution de la fréquentation en basse saison est beaucoup plus forte pour les plages que pour les pointes rocheuses. En effet, si l'on compare les chiffres obtenus à l'heure de pointe, la fréquentation des premières est 3 à 5 fois moins importante en hiver qu'en été, alors que dans le cas des secondes, les effectifs sont divisés seulement par 1,5 à 2,6. Cette particularité est en grande partie liée aux motivations des promeneurs et n'est pas spécifique aux espaces protégés. Les plages, qui captent en haute saison une "clientèle" plutôt attirée par le brunissage ou la sieste, la baignade ou les sports nautiques, ne sont plus fréquentées en basse saison que par les adeptes du jogging ou de la promenade "sans risques" des personnes ayant des jeunes enfants, ou encore par la population riveraine dans le cas des plages faisant partie du tissu urbain comme l'anse de Kerguelen à Larmor-Plage.

Les pointes rocheuses attirent toute l'année des gens qu'on pourrait qualifier de "curieux". Annoncées comme points de vue sur les panneaux de signalisation ou dans les guides touristiques, elles apparaissent comme des lieux à visiter en priorité, au même titre que les châteaux ou les musées. Il ressort de nos enquêtes que la plupart des gens interrogés sur le but de leur promenade sur les promontoires évoquent comme principale raison l'envie de voir "le bout", "la fin de quelque chose", ou encore "l'horizon". La signification de ces expressions imprécises doit sans doute être recherchée au plus profond de chacun d'entre nous. Est-ce la beauté du paysage qui attire, ou encore la fascination du vide ou encore du bruit particulier que font les vagues qui frappent les falaises ? C'est sans doute un mélange de toutes ces sensations qui explique l'exceptionnel succès de la pointe du Raz, lieu touristique majeur devenu récemment "Grand

Site National", qui attire une nombreuse clientèle toute l'année.

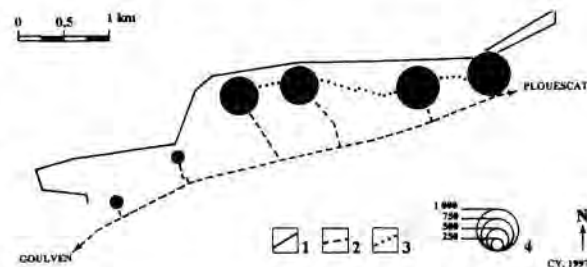
Sur certains sites, les recensements effectués montrent une inégale répartition des véhicules entre les différentes aires de stationnement. Cette anomalie apparente peut s'expliquer par les capacités d'accueil des parkings, mais parfois, comme à Keremma, de grands parkings, comme celui qui est situé le plus à l'ouest, n'attirent qu'un nombre limité de véhicules. Les raisons de cette désaffection peuvent être variées (absence ou insuffisance de la signalisation, par exemple). Dans le cas présent, l'éloignement relatif de cette aire de stationnement par rapport à la plage peut expliquer le faible nombre de véhicules. On peut également penser que les personnes qui ne connaissent pas le site sont tentées d'y voir une aire de stationnement plutôt réservée aux sportifs qui utilisent le terrain de football situé à proximité immédiate. Enfin, la fréquentation à tendance homosexuelle de l'extrémité occidentale de la dune contribue à éloigner les autres visiteurs. Aussi, ce parking a-t-il été condamné récemment et le terrain de sport a été déplacé.

Afin d'évaluer l'impact du piétinement des estivants au niveau de la ligne de rivage dans le cas des dunes, il est possible de traduire les chiffres bruts d'individus en terme de densité de personnes par mètre linéaire. On se rend alors compte que les

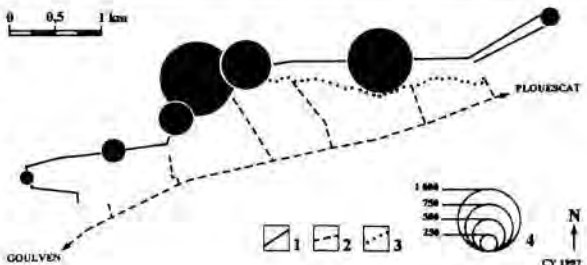
estivants ne se répartissent pas uniformément dans l'espace. A Keremma, on constate que la partie centrale du site attire davantage les touristes que les autres secteurs. Les extrémités du massif dunaire sont, au contraire, relativement peu fréquentées. A proximité immédiate de la troisième aire de stationnement à partir de l'ouest, on constate une surconcentration de population. Elle s'explique notamment par la situation d'abri relatif que procure cette zone par vents d'est à nord-est, dont la fréquence est assez importante durant l'été. La présence de rochers sur la plage et sur la dune attire également de nombreuses familles dans ce secteur : les enfants utilisent ces reliefs comme aire de jeu. Les platiers rocheux situés sur la plage offrent aussi la possibilité de pêcher les bigorneaux. Enfin, certains blockhaus constituent des belvédères permettant de découvrir la plus grande partie de la baie de Goulven. Ils constituent un but de promenade pour beaucoup de visiteurs.

Les recensements de population par petits secteurs facilement contrôlables permettent également de préciser la variabilité de la pression anthropique. A la Torche, lors du championnat du monde de planche à voile de 1994, ce type d'opération a mis en évidence deux zones focalisant l'attention des visiteurs : les stands d'exposition installés sur les aires de stationnement et la zone d'évolution des sportifs. A 16 heures, on comptait environ 500 per-

Fréquentation de Keremma le 16 juillet 1989 à 16h.
Population estimée d'après le recensement des véhicules.
Répartition par parking.
1 - Trait de côte simplifié.
2 - Route départementale et voies d'accès au site.
3 - Voie de circulation reliant plusieurs aires de stationnement à travers la dune.
4 - Nombre de personnes déduit des véhicules recensés sur les parkings.



Fréquentation de Keremma le 16 juillet 1989 à 16h.
Densité de population par kilomètre de linéaire côtier.
1 - Trait de côte simplifié.
2 - Route départementale et voies d'accès au site.
3 - Voie de circulation reliant plusieurs aires de stationnement à travers la dune.
4 - Nombre de personnes par kilomètre de linéaire côtier.





E. Breton

Fréquentation de la Torche lors du championnat du monde de planche à voile en 1994.

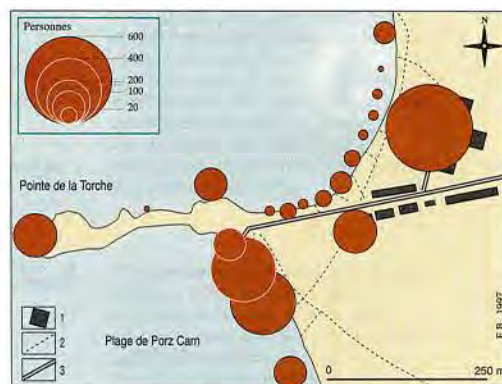
sonnes à Porz Carn, au sud de la pointe de la Torche, c'est-à-dire dans la zone où se disputaient les épreuves au moment du comptage. A l'opposé, les visiteurs étaient peu nombreux au nord de la pointe d'où ils ne pouvaient pas profiter du spectacle. Bien entendu, cette opposition nord/sud s'est inversée à plusieurs reprises durant le championnat, les visiteurs suivant les déplacements des sportifs. Par contre, les stands d'exposition ont constitué un lieu d'attraction privilégié durant toute la durée du championnat. A 16 heures, on pouvait y dénombrer 600 visiteurs. L'extré-

mité de la pointe de la Torche a également connu une fréquentation substantielle (jusqu'à 240 personnes à l'heure de pointe), ce qui s'explique par sa situation privilégiée entre les deux zones d'évolution des planches à voile.

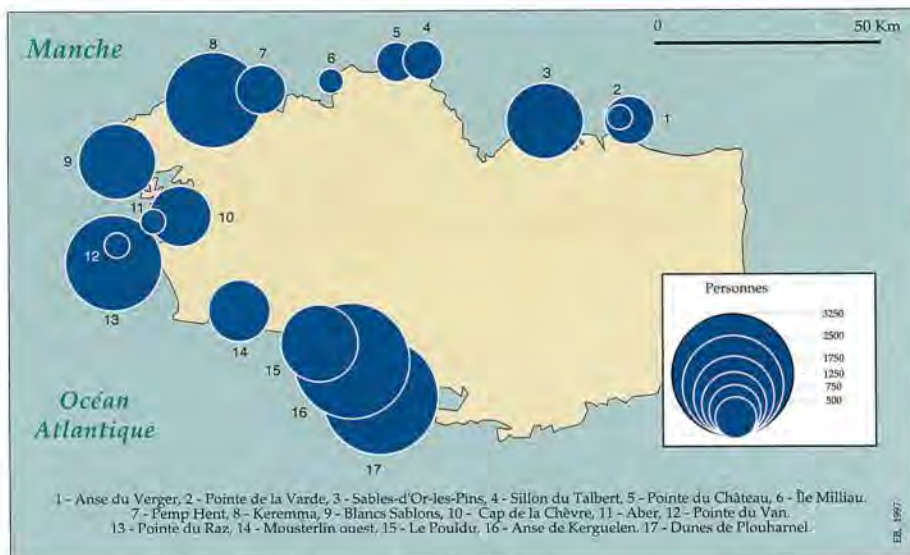
Durant cette manifestation, des mesures de flux de spectateurs par tranches de dix minutes ont permis de compléter l'information. Les résultats favorisent la mise en évidence d'un axe principal de déambulation : celui qui va du parking (à l'est du croquis) jusqu'à l'extrémité de la poin-



Fréquentation de La Torche lors du championnat du monde de planche à voile en 1994 (recensement de 16h).
1 - Structures d'accueil temporaires (parkings non compris). 2 - Sentiers. 3 - Route d'accès.



Répartition des flux de visiteurs lors du championnat du monde de planche à voile en 1994 (recensement de 16h).
1 - Structures d'accueil installées pour la manifestation. 2 - Sentiers. 3 - Route d'accès.



Fréquentation estivale de quelques sites protégés du littoral breton à 16h en semaine.

te de la Torche. La grande majorité des gens l'empruntaient à la fois pour l'aller et le retour, s'en écartant seulement pour se rendre vers les stands d'exposition, ce qui explique l'importance des flux mesurés sur ce deuxième axe. Les voies d'accès à la plage étaient également très fréquentées, particulièrement celles qui sont proches de l'axe central.

Par comparaison, les résultats des comptages effectués à l'heure de pointe sur plusieurs sites ont été synthétisés sur la figure ci-dessus. Celle-ci permet de confirmer certaines tendances généralement admises comme le poids important du littoral méridional dans le tourisme de la région. En rapprochant deux sites dunaires dont l'un est situé sur la côte nord du Finistère (Keremma) et l'autre dans le Morbihan (Plouharnel), on constate en effet que les visiteurs sont 2,5 fois plus nombreux sur la côte sud que sur le littoral septentrional. Une analyse plus fine confirme également l'une des idées émises plus haut sur la fréquentation globalement plus importante sur les plages que sur les pointes rocheuses (à l'exception de la pointe du Raz) ou encore sur les cordons de galets. Enfin, on peut remarquer que certaines plages peu étendues situées directement au contact du tissu urbain (Anse de Kerguelen) ou intégrées à une station balnéaire (Le Pouldu) ont une fréquentation particulièrement importante directement liée à la proximité de la ville et aux besoins de détente des citadins.

Motivations, besoins des promeneurs et dégradations

Au début de la décennie 80, lorsque les premiers espaces naturels littoraux ont été acquis par des organismes de protection, les mises en défens de certaines zones n'étaient pas toujours acceptées. Sur certains sites, les entraves à la circulation motorisée étaient régulièrement détériorées et les clôtures ou les brise-vent arrachés. Après quelques années, du fait de la patience des gestionnaires, on peut penser que le public, dans son ensemble, reconnaît le bien fondé des mesures prises pour sauvegarder le milieu. On devrait donc s'attendre à ce que les visiteurs respectent mieux ces moyens de protection et soient sensibles aux risques de dégradations liées à une fréquentation mal gérée. Qu'en est-il réellement sur le terrain ?

Lorsque l'on interroge les personnes fréquentant les milieux protégés sur les motivations qui les poussent à s'y rendre, les réponses obtenues donnent souvent des qualificatifs ayant trait à la beauté des sites, à leur aspect sauvage ou naturel (souvent lié à l'absence de constructions), mais aussi au calme. Ces espaces apparaissent comme des lieux de liberté où l'utilité des clôtures, ou des barrières de protection comme les ganivelles utilisées pour les dunes, n'est pas toujours bien



C. Yoni

Les estivants massés en haut de plage et sur le front de dune (!) à Sainte-Barbe (Plouharnel), le 6 août 1997 à 14h45.

perçue. Si un peu plus de la moitié des personnes interrogées est consciente de la vulnérabilité du milieu, en revanche très peu d'entre elles font le lien entre tourisme et dégradations : à Plouharnel, 61% des estivants interrogés durant l'été 1996 reconnaissent la sensibilité des dunes, mais seulement 35% d'entre eux pensent que la fréquentation humaine est responsable de leur dégradation.

Dans l'esprit de beaucoup de personnes, le milieu apparaît comme pérenne, indestructible, et l'impact de la fréquentation semble insignifiant par rapport aux conséquences des tempêtes, par exemple. En fait, certains visiteurs ne perçoivent pas que l'homme est un agent dynamique à part entière, pouvant à ce titre encourager la destruction ou la reconstitution des milieux, ce qui les pousse à adopter certaines pratiques destructrices. C'est ainsi que les zones protégées par des clôtures ne sont pas toujours respectées. A l'heure de la fréquentation maximale, il n'est pas rare de voir des estivants installés en front de mer dans les plantations d'oyats en arrière des ganivelles. Ces dispositifs sont parfois ressentis comme des entraves à la liberté individuelle dans des lieux souvent perçus comme "propriété collective". Certains n'hésitent d'ailleurs pas à les arracher systématiquement aux endroits où ils ont l'habitude de se promener. D'autres les utilisent comme combustible pour faire des feux sur la plage. Ainsi aux

Blancs-Sablons (Le Conquet) un état des lieux, réalisé au cours du printemps 1997, a montré que 28 % du linéaire de ganivelles utilisées comme clôtures avaient été détruits. Ces actes de vandalisme, perpétrés par une catégorie de visiteurs mal éduqués, incitent d'autres usagers à pénétrer dans les espaces fragiles, remettant ainsi en question la durabilité des travaux de reconstitution du milieu. Pour éviter ces pratiques, il serait utile de disposer davantage de panneaux d'information, non seulement près des parkings, mais aussi sur le site proprement dit, notamment lorsque celui-ci est de grandes dimensions. Les panneaux du type de ceux qui sont proposés par le C.E.L. devraient être généralisés, notamment sur les terrains gérés par l'O.N.F. Cet organisme utilise souvent des pancartes de petit format, ce qui les rend peu visibles : sur les dunes de Plouharnel, par exemple, elles sont localisées près des espaces protégés par des clôtures, mais immédiatement en arrière de la dune bordière.

Les enquêtes ont fait ressortir un certain nombre de problèmes communs à de nombreux sites protégés du littoral. Ainsi, dans beaucoup de cas, les personnes interrogées, et notamment les touristes, regrettent l'absence de sanitaires. En effet, excepté sur quelques parkings comme celui du cap Fréhel, aucun WC n'est généralement installé. Aussi, il est fréquent de constater l'existence de toilettes "sau-

vages" à proximité des aires de stationnement ou encore dans les endroits où la végétation permet d'être dissimulé. La solution au problème serait sans doute de généraliser l'installation de toilettes mobiles ou fixes sur les parkings pour la saison estivale, en préférant le recours temporaire aux toilettes mobiles. Encore faut-il que celles-ci soient bien entretenues si l'on veut qu'elles soient attractives, ce qui nécessite l'emploi d'un personnel spécialisé.

Dans le même ordre d'idée, on peut souligner l'insuffisance du nombre des poubelles en beaucoup d'endroits. Dans certains cas, on pourrait prévoir la mise en place de structures saisonnières en haut de plage (attachées aux piquets de soutènement des ganivelles, lorsqu'il y en a, par exemple). Cela éviterait la dissémination des restes de pique-nique (papiers gras, gobelets, bouteilles) ou de couchesculottes près des accès aux estrans ou dans les terriers des lapins.



Parfois, les problèmes mis en évidence ne sont pas spécifiques aux espaces protégés, comme par exemple l'inégale répartition des promeneurs sur les sites de grandes dimensions. Cependant, ils peuvent remettre en cause la réussite des travaux de réhabilitation du milieu. Ainsi, on remarque que certaines zones, proches des aires de stationnement, sont piétinées de façon intense, alors que d'autres, plus éloignées, sont quasiment désertes. De même, l'interface dune/plage attire un maximum de personnes. Sur les plages, la présence d'un centre de secours est marquée par une densification des estivants dans la zone surveillée. Au fur et à mesure que l'on s'en éloigne, la population diminue. Dans les parties les plus foulées, la végétation disparaît et le sol est mis à nu, voire totalement détruit, comme à la pointe du Raz où s'est constituée une véritable "hamada anthropique". Au contraire, les secteurs les moins fréquentés peuvent parfois se fermer progressivement, du fait de l'envahissement par certaines espèces arbustives comme les troènes,

les ronciers (dunes de Keremma), les prunelliers (Aber de Crozon). Parfois, l'inégale répartition des individus entraîne la "spécialisation" de certains secteurs. Ainsi, dans la partie occidentale des dunes de Keremma, en baie d'Audierne, à la pointe occidentale de Moustierlin, ou encore à Plouharnel, les endroits les plus éloignés des aires de stationnement sont presque exclusivement fréquentés par les naturalistes. Ceux-ci peuvent d'ailleurs être perçus comme gênants par les touristes "textiles", comme à Plouharnel, où les estivants interrogés sont 35 % à penser que la présence de nudistes constitue l'un des éléments négatifs des dunes. Sur ce site, tout comme à Keremma, quelques endroits sont en fait "réservés" aux rencontres homosexuelles, ce qui porte préjudice à l'image de ces lieux et préoccupe vivement leurs gestionnaires.

Le long des falaises, la présence des sentiers littoraux contribue à concentrer le piétinement. Si cela permet de réduire la pression humaine dans certains secteurs, en revanche, les cheminements canalisés ont tendance à se déstabiliser assez rapidement. Avec la pluie, si les pistes sont trop proches d'un abrupt, le sol est rapidement raviné, ce qui favorise le recul des falaises, nuit à la sécurité des promeneurs et oblige à un réaménagement régulier des chemins.

Sur certains sites, les estivants se plaignent de l'engorgement rapide des parkings et de l'impossibilité d'y trouver une place dès le début de l'après-midi. Lorsque les aires de stationnement arrivent à saturation, on constate le plus souvent un débordement progressif de celles-ci vers les voies d'accès puis, lorsque ces espaces sont occupés, les véhicules sont abandonnés au bord des routes les plus proches. Il s'ensuit une réduction progressive de la largeur des chemins d'accès aux parkings, une diminution de la visibilité pour les différents usagers et un engorgement des voies de circulation pouvant être à la fois une source d'accidents et une gêne pour l'arrivée des secours. Faut-il pour autant installer de nouveaux parkings ou agrandir les infrastructures existantes lorsque cela est encore possible ? Dans l'affirmative, en favorisant une fréquentation plus importante on aggrave la pression anthropique sur le milieu naturel, ce qui n'est pas toujours souhaitable. Faut-il alors faire payer le stationnement comme cela se fait par exemple au Mont Saint-Michel, à la pointe du Raz, à Fréhel, ou, de manière plus systématique, en Grande-Bretagne ? Cette solution permettrait peut-être de limiter le temps passé

par chacun sur le site, en contribuant à le responsabiliser vis-à-vis des travaux de restauration entrepris. En contrepartie, la taxe perçue pourrait être récupérée pour financer les réparations des différentes infrastructures. Cependant, les Français sont-ils prêts à payer pour profiter du spectacle de la nature ? Ne risque-t-il pas d'y avoir un sentiment de rejet de la part des usagers déjà obligés d'accepter des contraintes pour accéder aux sites, alors qu'il y a à peine une décennie ils pouvaient jouir du littoral en toute liberté ? Une telle solution est-elle compatible avec la volonté d'ouverture des sites au public ? Ne risque-t-elle pas d'aboutir à une certaine discrimination entre les estivants ?

s'ouvrent chaque année au grand public, et que celui-ci est de mieux en mieux sensibilisé à la protection de l'environnement, beaucoup de problèmes subsistent. Toute gloire a sa rançon et certains sites sensibles payent un lourd tribut au passage répété de milliers d'estivants plus ou moins respectueux des chemins délimités, des clôtures, des essais de revégétalisation ou des balisages. Des besoins nouveaux, comme celui de toilettes publiques ou d'aires de stationnement plus larges, apparaissent ça et là à mesure que croît la fréquentation. Mais aujourd'hui encore une question demeure : protection du milieu naturel, ouverture au public et fréquentation de masse sont-elles réellement conciliables ?



C. Yoni

Le site de Porz Guen à Saint-Pierre Quiberon. Dégradation du sommet de la dune par le passage répété des promeneurs et essais de revégétalisation menés par le Conservatoire de l'Espace Littoral.

Vingt ans après

Vingt ans après la mise en place des premières contraintes imposées aux visiteurs des sites protégés du littoral, ceux-ci continuent à attirer un public de plus en plus nombreux. Beauté des sites, envie de calme, désir d'espace et de nature sont les leitmotivs de cette population où se mêlent habitués des lieux et nouveaux venus. Alors que de nouveaux sites protégés

Dans la négative, faut-il envisager de limiter l'accès aux sites en installant systématiquement les aires de stationnement largement en retrait, comme à la pointe du Raz ? ■

Remerciements : Les auteurs remercient Philippe Bru et Sylvain Corlay qui leur ont permis d'intégrer les résultats de leurs enquêtes à la figure de la page 19.

Erwan BRETON et **Catherine YONI** sont géographes.